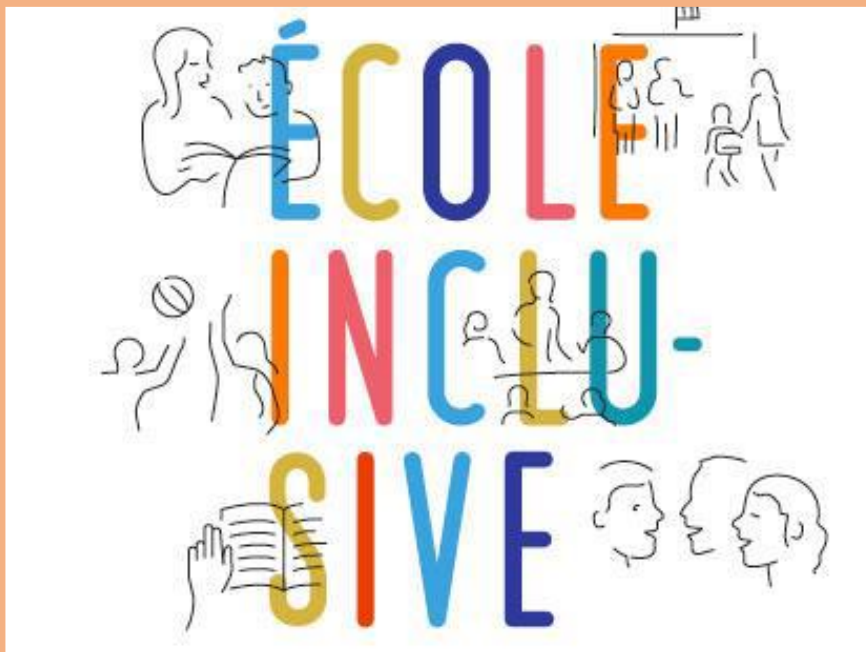


DOSSIER DE PRESSE

1er décembre 2025

L'école inclusive prend vie à AFA : L'IME Les Moulins Blancs s'installe dans l'école



Contacts presse :

ARS Corse : anne.raimond@ars.sante.fr / 07 60 93 71 73

Académie de Corse : florence.mazzieri-walker@ac-corse.fr / 06 15 47 32 06

Adapei Corse du Sud : myriam.boulet@adapeicorse2a.fr / 06 45 71 40 27

Cette démarche expérimentale vise à installer une équipe médico-sociale au sein même de l'école, pour accompagner des enfants en situation de handicap dans un cadre scolaire ordinaire. L'objectif est de favoriser une scolarisation adaptée, en s'appuyant sur les compétences et les besoins de chaque enfant, tout en créant des passerelles concrètes entre le secteur médico-social et l'Éducation nationale.

Ce dispositif repose sur une coopération renforcée entre l'école, l'IME et la commune d'Afa. Une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, de psychologues, d'orthophonistes ou encore d'aides médico-psychologiques intervient dans des locaux dédiés au sein de l'école. Chaque enfant bénéficie d'un emploi du temps personnalisé, alternant temps de classe, séances éducatives, soins et moments partagés avec les autres élèves.

Le projet est conçu pour apporter un bénéfice à tous : il sensibilise les enfants sans handicap à la diversité, améliore le climat scolaire, renforce la collaboration entre les professionnels, et rassure les familles. Il permet également une détection plus précoce des besoins et un accompagnement plus fluide, en limitant les ruptures de parcours. À travers cette initiative, la commune d'Afa affirme son engagement fort en faveur d'une école plus équitable, plus inclusive et plus humaine.

Chiffres clés

- **4,3 %, c'est le pourcentage d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles de Corse-du-Sud. (Vs 4 % au niveau national)**
- **3,7 %, c'est le taux de scolarisation en Haute-Corse** pour les élèves en situation de handicap. (En forte progression depuis 2006.)
- **98 établissements du 1er degré + 21 établissements du 2nd degré = 119 établissements 1er et 2nd degré en Corse-du-Sud**
- **98, c'est le nombre d'élèves en situation de handicap suivis en unités d'enseignement médico-sociales en Haute-Corse.**
(Elles accompagnent les enfants dans leur scolarisation.)
- **77, c'est le nombre d'élèves en situation de handicap suivis en unités d'enseignement médico-sociales en Corse-du-Sud.**
(Elles complètent l'offre de soutien dans les écoles.)
- **1,1 %, c'était le taux de scolarisation des enfants en situation de handicap en France en 2006.** (Il a presque quadruplé en 17 ans.)

Une rentrée sous le signe de l'inclusion

Depuis le 2 septembre 2025, un nouveau dispositif a vu le jour à Afa.

Pour la première fois en Corse, une équipe médico-sociale de l'IME Les Moulins Blancs s'est installée directement dans une école déclinant l'un des objectifs de la Conférence du **plan d'actions « ambition transformation 2019-2022 »** conduit par le comité interministériel du handicap qui vise à **transformer l'offre médico-sociale pour mieux répondre aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap et favoriser leur inclusion dans la société**. Cet axe structurant de la politique en matière de handicap est au cœur du Projet Régional de Santé et du plan « 50 000 solutions ».

Ce projet innovant, porté par l'ARS Corse, l'Éducation nationale, la commune d'Afa et l'Adapei 2A, a un objectif simple : permettre à des enfants en situation de handicap de grandir, d'apprendre et de s'épanouir dans un environnement scolaire ordinaire, aux côtés des autres élèves.

Un projet inédit et collectif

Le dispositif « IME à l'école » est une expérimentation inclusive. Il va plus loin que l'intégration classique. Ici, l'école s'adapte aux enfants, grâce à un travail d'équipe entre les enseignants, les éducateurs spécialisés, les thérapeutes et la commune.

Tout est pensé pour permettre une vie scolaire harmonieuse, tout en maintenant l'accompagnement médical et éducatif nécessaire à chaque enfant.

Concrètement, comment ça marche ?

L'école d'Afa accueille une unité mobile de l'IME dans deux salles spécialement aménagées :

- Une grande salle pour les activités collectives,
- Une plus petite pour les temps individualisés.

Les enfants, âgés de 3 à 8 ans, suivent un emploi du temps adapté, qui alterne apprentissages scolaires, activités éducatives, soins et temps de socialisation. Ils partagent aussi des moments avec les autres élèves de l'école (récréation, cantine...). Ces temps de vie collective sont essentiels pour renforcer les liens sociaux, favoriser l'estime de soi et développer un esprit de groupe entre tous les enfants, avec ou sans handicap.

L'Adapei de Corse-du-Sud met à disposition une équipe composée d'éducateurs, d'orthophonistes, de psychologues, d'aides médico-psychologiques... Le transport et les repas sont également organisés pour s'adapter aux besoins des familles. Le transport est assuré soit par

Qu'est-ce qu'un IME ?

Un IME (Institut Médico-Éducatif) est un établissement qui accueille des enfants ou adolescents en situation de handicap, souvent porteurs de troubles du développement ou de troubles neurodéveloppementaux (TND).

Il propose un accompagnement à la fois éducatif, pédagogique et thérapeutique, grâce à une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs spécialisés, d'orthophonistes, de psychologues, d'ergothérapeutes, etc. L'objectif d'un IME est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, en s'adaptant à leurs besoins et à leur rythme.

les familles, soit via un véhicule mis à disposition par l'IME. Les repas, quant à eux, sont préparés par l'ESAT de l'Adapei et intégrés à l'organisation de la cantine municipale.

L'Éducation Nationale dès cette première année d'ouverture met quant à elle un mi-temps d'enseignant à disposition de cette nouvelle formule d'accompagnement.

Une démarche bénéfique pour tous

Ce dispositif ne profite pas uniquement aux enfants de l'IME. Il apporte aussi beaucoup à l'ensemble de la communauté scolaire :

- Les autres élèves sont sensibilisés à la différence,
- Les enseignants sont accompagnés par des professionnels du médico-social,
- Les familles trouvent un vrai soutien,
- La commune d'Afa affirme son engagement en faveur de l'inclusion et du vivre ensemble.

Une mise en place progressive et très concertée

Ce projet est le fruit de plusieurs mois de travail commun. Depuis novembre 2024, de nombreuses réunions ont permis d'écouter les besoins de chacun, de visiter les locaux, de concevoir les aménagements nécessaires et de construire un cadre de fonctionnement partagé.

Voici les principales étapes du calendrier : Ce calendrier témoigne de l'investissement des partenaires dès la phase de préfiguration du projet, avec des réunions associant l'ARS, l'Éducation nationale, la MDPH, la DASEN, la mairie et l'Adapei dès fin 2024.

Date	Événement
14 mai 2025	Vote du conseil municipal pour mettre à disposition les locaux
26 mai 2025	Signature de la convention entre la commune d'Afa et l'Adapei 2A
Juin-juillet 2025	Travaux d'équipement des salles, formation des enseignants
1er septembre 2025	Arrivée de l'équipe médico-sociale dans l'école
2 septembre 2025	Démarrage de l'accompagnement des enfants

Un projet suivi de près et pensé pour durer

Pour garantir le bon fonctionnement du dispositif, un comité de suivi a été mis en place. Il réunit les représentants de la commune, de l'IME, de l'école et de l'ARS.

Des échanges réguliers permettront d'évaluer les actions, d'ajuster si besoin les modalités d'accueil et de partager les bonnes pratiques.

L'objectif à long terme est de faire évoluer ce projet vers un modèle reproductible, qui pourrait inspirer d'autres communes en Corse et ailleurs conformément aux orientations nationales.

Un projet qui s'inscrit pleinement dans SCOLA 2030

Le projet « IME Les Moulins Blancs à l'école » s'inscrit pleinement dans la vision portée par Scola 2030, projet académique structurant qui place l'inclusion, l'accompagnement personnalisé et la coopération au cœur de la réussite de chaque élève. Pensé comme une réponse directe aux orientations stratégiques de l'**Axe 6 – Renforcer les dispositifs de l'école inclusive et améliorer leur coordination**, le dispositif « IME à l'école » en constitue l'une des illustrations les plus concrètes et les plus innovantes. Il met en œuvre, sur le terrain, plusieurs objectifs opérationnels définis dans le projet académique :

1. Une scolarisation adaptée et des parcours personnalisés (Objectif 1 de l'Axe 6)

Scola 2030 affirme la nécessité d'« adapter les pratiques pédagogiques et de mettre en place des parcours personnalisés pour tous les élèves à besoins spécifiques ». Le dispositif d'Afa répond pleinement à cet objectif :

- chaque enfant de l'IME bénéficie d'un emploi du temps individualisé ;
- les apprentissages sont modulés entre l'école, les séances éducatives et les soins ;
- les transitions sont fluidifiées, limitant les ruptures de parcours.

2. Une coordination renforcée entre Éducation nationale, médico-social et familles (Objectif 2 de l'Axe 6)

Au cœur de Scola 2030, la coordination entre les acteurs est identifiée comme un levier essentiel. Ce projet en est une mise en œuvre exemplaire :

- collaboration entre l'ARS, l'Éducation nationale, la MDPH, la commune d'Afa et l'Adapei 2A ;
- échanges réguliers, comité de suivi, co-construction des aménagements ;
- accompagnement rapproché des familles pour garantir une compréhension et une continuité du parcours.

3. Une formation des personnels et un renforcement des compétences inclusives (Objectif 3 de l'Axe 6)

Scola 2030 insiste sur la nécessité de former les enseignants, AESH et personnels éducatifs aux pratiques inclusives. Le dispositif « IME à l'école » nourrit cette ambition en :

- permettant aux enseignants de l'école de travailler au quotidien avec des éducateurs spécialisés, psychologues et orthophonistes ;
- créant un environnement de travail partagé propice à la montée en compétence ;

- favorisant les pratiques pédagogiques différenciées et la compréhension fine des besoins spécifiques.

Cette proximité constitue un remarquable levier d'acculturation inclusive.

4. Une meilleure identification des besoins et un suivi renforcé (Objectif 4 de l'Axe 6)

Le projet académique souligne l'importance d'outils de repérage précoces et de parcours plus fluides. L'implantation de l'unité médico-sociale au sein même de l'école permet :

- des observations fines en situation réelle ;
- des ajustements immédiats ;
- une détection rapide de signes de décrochage, troubles du développement ou difficultés scolaires.

L'école devient un espace d'anticipation.

5. Un aménagement de l'environnement scolaire plus accessible et accueillant (Objectif 5 de l'Axe 6)

Les salles dédiées, pensées pour des activités collectives et individualisées, les espaces aménagés, le travail sur les temps de socialisation (récréation, cantine, ateliers...) entrent pleinement dans la logique d'accessibilité universelle défendue par *Scola 2030*. L'environnement scolaire d'Afa évolue pour devenir un espace réellement inclusif, où chacun trouve sa place.

Le dispositif « IME à l'école », un projet qui répond aussi aux axes transversaux de Scola 2030

Au-delà du seul axe Inclusion, ce dispositif illustre profondément l'esprit général du projet académique :

• AXE 3 – Bien-être & climat scolaire

En favorisant la mixité, la coopération, la compréhension de l'autre et la valorisation de chaque élève, le projet contribue directement à un climat serein et à un fort sentiment d'appartenance.

• AXE 4 – Scola in Paese

En s'appuyant sur la commune d'Afa et les partenaires locaux, il montre comment un territoire peut se mobiliser pour réinventer ses réponses éducatives.